

AFFAIRE N°6 - Réalisation de divers travaux d'aménagement dans les écoles - programme économique 1975 - Approbation du dossier technique - Autorisation de passer des marchés avec les entreprises présentant les offres les plus avantageuses.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité de Saint-Denis a obtenu sur la liste départementale de 1975 l'inscription de divers travaux d'aménagement à réaliser dans les écoles de la Ville de Saint-Denis.

Ces travaux se décomposent comme suit :

Ecole Centrale A et B :

- 1 préau kiosque
- aménagement de la cuisine
- 1 salle polyvalente

Ecole Saint-François 7e km :

- transformation d'un WC primaire en maternelle

Ecole Bretagne Filles :

- réalisation d'un bloc sanitaires maternelles

Bretagne Grand Canal :

- réalisation d'une clôture.

Je vous demande, en conséquence Mesdames et Messieurs, d'une part d'approuver les dossiers techniques de ces différentes opérations, d'autre part de m'autoriser à passer les marchés avec les entreprises présentant les offres les plus avantageuses.

Je mets la question aux voix.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

de Directeur de la Coordination de
l'Aménagement du Territoire et
des Equipements
J. LACOSTE.

Vu et approuvé sans réserves de
l'approbation des dossiers techniques
qui interviendra après avis favorable
des services techniques
compétents

Saint-Denis le
6 janvier 1976

Par le Préfet
Le Secrétaire Général

Signé: Henri DURAND

Par copie certifiée conforme